

## **Union Familiale della Faille, ASBL**

Siège social : Square Vergote, 12 boîte 1, 1200 Bruxelles

## **Assemblée Générale 2015 à Anvers**

### **Procès-verbal**

La 72<sup>ème</sup> Assemblée Générale della Faille s'est tenue le dimanche 4 octobre 2015 à bord du « Flandria ms 16 » à Anvers lors de la journée de clôture des festivités organisées à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jean le Vieil. Après la grand-messe en la Cathédrale Notre Dame d'Anvers, suivie d'une visite de cette cathédrale, d'une ballade dans la vieille ville et de la visite de l'hôtel de ville d'Anvers sur les traces des della Faille, les nombreux convives se retrouvèrent à bord du Flandria pour un délicieux lunch. S'étaient joints à cette journée festive plusieurs cousins français descendant d'Antoine et Béatrice de Martimprey, née Leverghem, et d'Antoine et Aude Ruffi de Pontevès, née Leverghem.

### **Sont présents :**

Le Vicomte et la Vicomtesse della Faille de Waerloos, le Baron et la Baronne della Faille d'Huyse, le Baron et la Baronne Patrick della Faille d'Huyse, le Baron François della Faille d'Huyse, Monsieur et Madame Philippe Coget, Monsieur et Madame Xavier Roland, le Baron et la Baronne Ghislain della Faille d'Huyse, la Baronne Nathalie della Faille d'Huyse, la Baronne Isabelle della Faille d'Huyse, le Baron et la Baronne Yves della Faille d'Huyse, Monsieur et Madame Guy Massange de Collombs, Mademoiselle Caroline Goethals de Mude de Nieuwland, la Baronne Thierry della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke, le Chevalier et Madame Adrien de Schaetzen, Monsieur et Madame Jean-William Grisard de la Rochette, le Baron Bernard della Faille d'Huyse van den Hecke de Lembeke et son fils, Guillaume, Monsieur et Madame della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Hervé della Faille de Leverghem, Madame Bertrand de Schietere de Lophem, Monsieur et Madame Ladislas della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Tanguy della Faille de Leverghem et leurs fils Harold-Louis et Xavier, Monsieur et Madame Derek de Wilde d'Estmael et leur fille Marine, Monsieur et Madame Dominique della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Arnaud della Faille de Leverghem et leur fille Elisa, Monsieur et Madame Bernard de Callatay, Monsieur et Madame Paul de Lalieux de la Rocq, Monsieur et Madame Michel de Vuyst, Monsieur et Madame Jean-Charles della Faille de Leverghem, Monsieur Pierre della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Etienne della Faille de Leverghem, Monsieur Michaël della Faille de Leverghem, Monsieur Briec della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Axel d'Oreye de Lantremange, Monsieur et Madame Jean-Louis della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Luc della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Joseph della Faille de Leverghem, Monsieur Aurian della Faille de Leverghem, Monsieur Rodolphe della Faille de Leverghem et sa fiancée, Mademoiselle Philippine Buisseret, Monsieur et Madame Hubert della Faille de Leverghem, Monsieur et

Madame Loïc della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Anthony della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Henri della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Benoît della Faille de Leverghem, Monsieur Charles-Antoine della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Cédric Osterrieth, Monsieur Edouard della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Eric della Faille de Leverghem, Madame Eric van de Walle , Monsieur et Madame Jean della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Geoffroy della Faille de Leverghem et leurs filles Antoinette, Anastasia et Marguerite, Monsieur Diego della Faille de Leverghem, le Baron et la Baronne Sébastien Verdickt, Mademoiselle Elisabeth della Faille de Leverghem, Madame Marc della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Jean-Marie della Faille de Leverghem et leurs filles Géraldine et Alix, Madame Lily van Melckebeke van den Nieuwenhuysen, Monsieur Lorenzo della Faille de Leverghem, Monsieur Augusto della Faille de Leverghem, la Comtesse de Balincourt, le Comte et la Comtesse Christian de Balincourt, Monsieur et Madame Jacques le Père de Graveron, le Comte et la Comtesse Yves d'Armand de Chateaufvieux, le Comte et la Comtesse Patrick de Martimprey, Monsieur et Madame Bertrand de Witte, Monsieur Philippe Seydoux.

**Inscrits et excusés** : le Baron Amaury della Faille d'Huyse, Monsieur Gérald della Faille de Leverghem, Madame Philippe della Faille de Leverghem, Monsieur Léopold della Faille de Leverghem.

Le Président, Benoît della Faille de Leverghem, prend la parole en début de repas :

### 1. **Allocution du président**

« Mes chères Cousines, mes chers Cousins,

*Aujourd'hui nous innovons ; en vue de ne pas vous assommer avec une Assemblée Générale fastidieuse et vous laisser profiter de cette belle visite du port, nous avons décidé de répartir les différents points de l'ordre du jour au cours du lunch qui vous sera servi dans quelques instants.*

Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil d'Administration de notre Union Familiale, sa composante féminine et son très efficace secrétariat qui ont travaillé d'arrache-pied, parfois tard dans la nuit et pendant des mois, à l'organisation des trois visites culturelles qui ont émaillé notre année anniversaire et afin qu'aujourd'hui nous puissions vivre ensemble cette belle journée du souvenir.

*Recevez, Mesdames, s'il vous plaît, ces quelques fleurs comme témoignage de notre sincère gratitude.*

*Je voudrais ensuite remercier très spécialement notre cousin Tanguy Leverghem pour sa contribution très personnelle au succès de nos évènements, c'est lui qui a été en charge du*

***programme de ces journées, trouver les guides et convenir de la séquence des visites, etc..., bref de tous ces éléments qui font un succès. Au nom du Conseil d'Administration et en votre nom à tous je vais lui remettre un petit cadeau en signe de gratitude. Il s'agit d'un plateau gravé des souvenirs de Jean le Vieil.***

Je voudrais encore saluer la présence parmi nous de nos cousins français descendant d'Antoine et Béatrice de Martimprey et d'Antoine et Aude Ruffi de Pontevès et descendant de Jean-Leopardo et Edmée Martineau de Chesnez. Jean-Leopardo était le 3<sup>ème</sup> enfant d'Alphonse et de Clémentine van Havre ; il était le frère de Charles-Martin et d'Alexandre, notre aïeul. Il était aussi le père d'André, mort au champ d'honneur en 1918. Nous vous remercions d'avoir fait le déplacement pour cet évènement unique et important pour notre famille.

Ce n'est pas la première fois que nous visitons le port, berceau de notre famille, à bord d'un Flandria. La dernière fois, c'était en 1982 sous la présidence de notre cousin Guy d'Huysse, père de Baudouin et Yves, et à l'occasion de la célébration du 400<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Jean le Vieil... Cela devient donc, mais est-ce un hasard, une tradition de revenir vers ce port qui nous a vus naître, lors de nos grandes célébrations.

Aujourd'hui, et pour ceux qui l'auraient oublié, c'est donc bien la naissance de Jean le Vieil que nous célébrons. La lecture de sa biographie, écrite par Yves Schmitz, et tellement bien documentée dans nos archives familiales classées par la tante Marthe dont nous ne saluerons jamais assez la mémoire, est passionnante. Jean était un entrepreneur, un aventurier, un homme d'affaires extraordinairement doué, un père et un chef de famille attentif, ambitieux pour les siens. Il réussissait dans toutes ses entreprises et savait attirer dans son sillage les meilleurs membres de sa famille. Il n'y avait pas de népotisme dans la firme della Faille, seuls les plus compétents recevaient des responsabilités ; c'est ainsi que les plus hautes fonctions passèrent de génération en génération, d'une branche à l'autre. Quel précurseur de la « Corporate Governance » ! Dans sa vision d'homme du 16<sup>ème</sup> siècle, Jean avait compris que la pérennité de son entreprise et donc de sa famille passait par une communication rapide, claire et complète et que seuls les plus compétents devaient exercer les responsabilités. Il n'y avait pas de préséance « de jure ».

L'ascension sociale de notre famille est à mettre à l'actif de quatre personnages marquants : Jean le Vieil, bien entendu, le fondateur, mais aussi à son fils Martin dans une très large mesure, à Jean de Charles (seigneur de Rymenam), petit-fils de Jean le Vieil, et aussi au jésuite Johannes Carolus, fils de Jean de Charles qui fit l'essentiel de sa carrière de mathématicien et de scientifique à la cour d'Espagne.

On peut se demander pourquoi une lignée si bien préparée à assumer la croissance et la pérennité de l'entreprise familiale a fini, tout occupée qu'elle était à la gestion de ses domaines fonciers et accaparée par ses fonctions au sein de la cité, par cesser ses activités commerciales et pourquoi cette entreprise florissante du 16<sup>ème</sup> siècle n'a pas passé le cap du milieu du 17<sup>ème</sup> siècle alors que l'environnement économique, l'ouverture des routes commerciales avec l'Orient créaient d'énormes opportunités complémentaires au déjà très développé réseau de filiales et de comptoirs commerciaux que comptait la firme della Faille en Europe du Sud, de l'Ouest et du Nord.

Rêvons un peu à ce qu'aurait pu être notre firme della Faille si nous avions continué à faire des affaires ?

Ceci dit, la famille s'est élevée dans l'échelle sociale pendant les quatre siècles qui ont suivi grâce au travail et au dévouement d'un grand nombre de juristes, de magistrats ou d'importants propriétaires fonciers. Ils ont donné au pays de « Grands Commis » comme le Secrétaire d'Etat, Charles de Nevele, ou le Président du Conseil de Flandre, Jean-Baptiste d'Assenede, des bourgmestres ou des échevins remarquables comme Jean-Baptiste de Reeth ou comme Charles-Joseph et Jacques Abilius, premier bourgmestre d'Anvers (branche Leverghem) et plusieurs bourgmestres et échevins de Gand (branche Huysse), des Hauts Baillis de Gand comme Georges, seigneur de Nevele ou Jean-Baptiste d'Huysse, des Sénateurs et des Membres de la Chambre des Représentants du Royaume de Belgique.

Aujourd'hui encore, notre famille tient son rang, tant par son implication dans la vie de la cité et des paroisses, que dans le monde économique où nombre d'entre-nous gèrent des affaires qui contribuent tous les jours à la prospérité du pays, et aussi dans le monde médical et associatif ; partout nous sommes présents et nous véhiculons les valeurs de la noblesse que sont le respect d'autrui et des valeurs chrétiennes, de Dieu, du Roi, de la Patrie et de la Famille.

Nous pouvons rendre hommage à ceux qui nous ont si bien précédés en nous permettant de nous positionner à une place de choix dans notre société moderne du 21<sup>ème</sup> siècle.

Je crois que nos ancêtres seraient assez fiers de nous voir tous ici rassemblés pour nous souvenir de ceux d'entre eux qui formèrent l'âme de notre famille au cours des siècles. Leur réussite à tous les niveaux de la société, dans le monde religieux, artistique, médical, scientifique, dans l'action sociale, militaire et politique où nombreux sont ceux qui ont exercé, dans l'histoire et encore actuellement, des responsabilités au niveau communal, régional, national et maintenant fédéral, reste le fil d'Ariane de notre lignée.

Toutefois, les succès passés et actuels doivent aussi inspirer la générosité dont nous devons faire preuve en permettant, à l'image de nos ancêtres, à notre entourage de bénéficier de l'élan positif que nous menons.

Cette année, avec les événements que nous avons organisés en mémoire de Jean « le Vieil », c'est à toutes ces générations que je pense, eux qui, s'inspirant de leurs prédécesseurs, nous ont transmis les valeurs qui font de notre tribu une famille qui tient son rang depuis 500 ans. Nous pouvons en être fiers mais nous ne devons jamais oublier qu'il nous incombe, à notre tour, de transmettre ce patrimoine culturel aux nouvelles générations et je veux m'adresser ici aux jeunes qui se marient pour le moment et qui s'engagent dans la difficile mais passionnante mission de parents. Pensez à tous ceux qui vous ont précédés et qui, de génération en génération, se sont fait confiance pour véhiculer l'âme de cette famille et la faire vivre.

***N'oublions pas maintenant les nourritures terrestres, Je vous invite à passer au buffet et reprendrai la parole au dessert pour aborder les éléments plus factuels de notre Assemblée Générale.***

Encore une petite chose, le Conseil d'Administration a décidé de vous remettre, avec le bulletin, un petit cadeau souvenir de la journée qui est une copie du portrait de notre illustre ancêtre. Ceux qui souhaiteraient se procurer un exemplaire du plateau gravé comme celui qui a été offert à Tanguy peuvent se manifester auprès du secrétariat qui les renseignera sur les conditions pour l'obtenir. Il est édité sur base d'une souscription. »

---

En fin de repas, le Président, entouré des membres du Conseil d'Administration de l'Union Familiale della Faille, reprend la parole et passe en revue les différents points prévus à l'ordre du jour de la 72<sup>ème</sup> Assemblée Générale :

## **2. Approbation du PV de L'AG de 2014**

« L'année dernière, nous pouvions profiter des magnifiques salons du château d'Huyse dans lesquels nous nous sommes réunis à l'invitation de nos cousins Bernard et Babette Huyse qui nous ont offert un délicieux déjeuner dans ce cadre fastueux. Soyez encore une fois, chers Cousins, remerciés pour votre générosité. »

Le président rappelle que cette Assemblée Générale 2015 se veut assez rapide et que le procès-verbal de l'A.G. 2014 se trouve dans le livre des Assemblées Générales et invite les membres qui le souhaitent à le consulter en fin de réunion.

Le procès-verbal de l'A.G. de 2014 est ensuite approuvé par les membres.

## **3. Examen des comptes 2014 et budget 2016**

Le Président rappelle la nature et le montant des aides que l'UF accorde à ses membres ; ces aides sont publiées sur le site internet :

### **L'Asbl Union Familiale della Faille soutient ses membres:**

- Soutien aux étudiants en ordre de cotisation
- Soutien aux familles lors de la naissance d'un enfant en ordre de cotisation
- Soutien aux prêtres et religieuses de la famille
- Soutien aux rencontres de nos jeunes cousins

Ces contributions sont entrées en vigueur à partir de l'A.G. de septembre 2013, et, pour les étudiants à partir de l'année académique 2013-2014.

Le Président passe la parole à Patrick Huyse, trésorier, pour commenter les comptes 2014 et les dépenses importantes qui devront être faites dans le cadre des grands projets familiaux.

Patrick Huyse prend la parole :

« Il ressort des comptes 2014 (et également des comptes précédents) que 40% des membres ne paient pas leur cotisation. »

Le Président rappelle l'importance du paiement des cotisations : elles ne s'élèvent qu'à 15€ par ménage et 5€ pour les jeunes de moins de 25 ans, ce qui n'est pas une fortune au regard des défis que nous devons relever, notamment pour soutenir les projets familiaux et primes accordées par l'UF; il rappelle aussi que ces primes ne seront accordées qu'aux membres en ordre de cotisation. Benoît invite tous les membres à se mettre en ordre de cotisation dans les meilleurs délais.

Patrick Huysse fait aussi remarquer que les primes, attribuées aux étudiants (environ 15) en 2014, représentent la ½ des dividendes de cette même année ;

Un des postes les plus importants en 2014 fut la création du nouveau site web.

Patrick souligne aussi que, d'après les comptes synthétiques de 2010 à 2014 et malgré l'importance de certains investissements, le patrimoine financier de l'UF continue d'augmenter en 2014.

Il est aussi rappelé que les comptes de l'année 2015 seront relativement plus élevés suite aux différentes visites culturelles organisées à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jean le Vieil.

En ce qui concerne le budget 2016, Patrick Huysse précise que le poste le plus important des dépenses sera la digitalisation des archives (10 000€) avec, en priorité, la digitalisation des livres de la famille.

Les comptes 2014 et le budget 2016 sont ensuite approuvés.

#### **4. Décharge aux administrateurs**

Décharge est donnée aux administrateurs.

#### **5. Nomination d'administrateurs et/ou renouvellement des mandats des administrateurs:**

Les mandats d'administrateurs de Patrick Huysse et d'Arnould Leverghem arrivent à expiration. Benoît demande s'il y a de nouveaux candidats. Le Conseil propose à l'Assemblée Générale d'approuver le renouvellement des mandats de Patrick et d'Arnould, ce qui est fait.

#### **6. Accueil des nouveaux membres**

*Cette année nous nous réjouissons d'accueillir parmi nous 5 nouveaux membres, il s'agit de:*

- Xavier Leverghem, fils de Tanguy et Raphaëlle Leverghem
- Victoria Leverghem, fille de Gérald et Marie Leverghem

- Anastasia et Antoinette Leverghem, filles de Geoffroy et Philippine Leverghem
- Elisabeth Leverghem, fille de Diego et Chantal Leverghem

Xavier, Anastasia, Antoinette et Elisabeth, présents, reçoivent leur « welcome pack » et signent le registre des membres.

## **7. Evènements familiaux**

Benoît Leverghem poursuit : « depuis notre dernière Assemblée Générale, nous devons malheureusement déplorer **les décès** suivants :

- Le 8 février 2015 : Baronne Anne della Faille d’Huyse
- Le 14 février 2015 : Chevalier Léon de Theux de Meylandt et Montjardin, époux d’Anita, née Leverghem.
- Le 6 mars 2015 : Baron Eric della Faille d’Huyse, époux de Claire, née d’Huart
- Le 19 mars 2015 : Monsieur Arnold de Decker, époux de Kathleen, née Leverghem
- Le 31 mai 2015 : Baronne (Jean) van der Elst, née Geneviève della Faille d’Huyse

Nous pensons à eux et à leurs proches dans nos prières. Merci de respecter une minute de silence en leur mémoire. »

Le Président passe ensuite en revue les autres évènements familiaux.

### **les fiançailles de :**

- Rodolphe Leverghem, fils de Joseph et Pascale Leverghem, avec Philippine Buisseret
- Sophie Huyse, fille de Didier et Fabienne Huyse, avec Pierre-François Jadot

### **Les mariages :**

- Le 13 juillet 2015 : Joëlle Leverghem, fille d’Hervé et Christine Leverghem avec Monsieur Yannick Smets.
- Le 18 juillet 2015 : Laetitia Leverghem, fille de Diego et Chantal Leverghem, avec le Baron Sébastien Verdickt.
- Le 1<sup>er</sup> août 2015 : Ariane Leverghem, fille de Benoît et Marina Leverghem, avec Monsieur Cédric Osterrieth.
- Le 22 août 2015 : Raphaël Leverghem, fils de Luc et Elisabeth Leverghem, avec Mademoiselle Meggie Dumont de Chassart.

### Les naissances :

- Le 8 octobre 2014 : Elinor van Winckel, fille de Quentin et Rose-Alie, née Huysse
- Le 9 novembre 2014 : Victoria Cogels, fille de Maxime et Anjali, née Leverghem
- Le 9 décembre 2014 : Aymeric Lamarche, fils de Ludovic et Inès, née Leverghem
- Le 2 janvier 2015 : Jean de Vuyst, fils de Michel et Marie-Delphine, née Leverghem
- Le 5 avril 2015 : Célestine Leverghem, fille d'Alexandre et Domitille Leverghem
- Le 2 juillet 2015 : Isaline Leverghem, fille d'Aymeric et Catherine Leverghem
- Le 20 août 2015 : Luca Smets, fils de Yannick et Joëlle Smets, née Leverghem
- Le 17 septembre 2015 : François de Robiano, fils de Guillaume et Pascaline de Robiano, née Leverghem

Félicitations à vous tous, vous êtes l'avenir de notre famille.

*Par ailleurs, nous devons encore féliciter* Bertrand et Béatrice de Lophem, née Leverghem qui ont célébré, cette année, leurs noces d'or.

### **Le Président passe ensuite en revue le millésime 2015 des résultats d'études :**

Nous ont communiqué leurs résultats :

- Elisabeth Leverghem, fille de Diego et Chantal Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en sciences économiques à l'UCL.
- Angélique de Limburg Stirum, fille de Thierry et Katia, née Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat à l'ICHEC.
- Justine Leverghem, fille d'Alexis et Françoise Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en droit à l'UCL.
- François Leverghem, fils de Benoît et Marina Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en droit aux facultés universitaires de St Louis.
- Bérénice Leverghem, fille de François-Xavier et Chantal Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en soins infirmiers
- Gloria de Limburg Stirum, fille de Thierry et Katia, née Leverghem, a réussi, avec distinction, sa 2eme année International Studies : Sub-Saharan Africa à Den Haag dont un semestre en sciences politiques à l'université de Stellenbosch en Afrique du Sud.



- Guillaume Dessain, fils de Jehan et Lydia, née Huysse, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année baccalauréat en sciences économiques et de gestion à l'UCL.
- Harold-Louis Leverghem, fils de Tanguy et Raphaëlle Leverghem, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en ingénieur civil à l'UCL avec grande distinction.
- Aurian Huysse, fils d'Yves et Isabelle Huysse, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en ingénieur de gestion (trilingue) aux facultés universitaires de Saint Louis
- Evrard Dessain, fils de Jehan et Lydia, née Huysse, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en sciences économiques et de gestion à l'UCL.
- Humbert Leverghem, fils de Diego et Chantal Leverghem a réussi son baccalauréat en ingénieur civil à l'UCL avec distinction et sa 2<sup>ème</sup> année baccalauréat en ingénieur de gestion à l'UCL avec grande distinction.
- Elisa Leverghem, fille d'Arnaud et de Marie-Pascale Leverghem, a réussi sa 3<sup>ème</sup> année baccalauréat en sciences politiques (trilingue) aux facultés universitaires de St Louis.
- Margaux de Modave de Masogne, fille d'Arnould et Sophie Leverghem, a réussi sa 3<sup>ème</sup> année bachelor en neurosciences au University College of Maastricht avec distinction.
- Sibylle Leverghem, fille de Jean-Marie et Sylvie Leverghem, a réussi sa 1<sup>ère</sup> année master en bio-ingénieur à l'UCL.
- Laetitia Leverghem, épouse de Sébastien Verdickt et fille de Diego et Chantal Leverghem, a réussi sa 3<sup>ème</sup> année Master en médecine à Leuven avec grande distinction.
- Sébastien Verdickt, époux de Laetitia Leverghem, a réussi sa 3<sup>ème</sup> année master en médecine à Leuven avec grande distinction.
- Pierre Leverghem, fils de François-Xavier et Chantal Leverghem, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année master en sciences sociales et militaires à l'ERM comme élève pilote.
- Brieuç Leverghem, fils d'Etienne et Martine Leverghem, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année master d'ingénieur industriel en électromécanique à l'ECAM avec distinction.
- Géraldine Leverghem, fille de Jean-Marie et Sylvie Leverghem a réussi sa 2<sup>ème</sup> année master en psychologie avec distinction à l'UCL.
- Edouard Leverghem, fils de Benoît et Marina Leverghem, a réussi sa 2<sup>ème</sup> année master en droit à l'UCL avec distinction.
- Harold Leverghem, fils de Dominique et Claude Leverghem, a obtenu le certificat HSK4 (Hanyu Shuiping Kaoshi), certificat en langue chinoise (mandarin) à la

Tongji University of Shanghai en mai 2014 et le HSK5 (niveau avancé) à la Shanghai University of Engineering Science en juillet 2015.

- Lorenzo Leverghem nous fait également part de la réussite des études de son frère, Augusto Leverghem, fils de Thierry et Martine Leverghem, qui a obtenu son diplôme de Bachelor of art in Business administration au Vesalius College (VUB) avec GPA (85%).

### **8. Projets familiaux : archives, iconographie, bulletin, site web, journée des jeunes, etc.**

Le Président poursuit : « cette année a été marquée par l'amélioration de notre site internet, je veux remercier très spécialement notre cousin Bernard de Callatay qui a très gentiment accepté de nous aider à gérer le contenu de notre site. Si ce site est vivant, c'est grâce à lui et à tous ceux qui nous alimentent d'idées et de documents à publier. Que ceux qui nous soutiennent par leurs initiatives soient ici remerciés très chaleureusement. Pour ce qui est de nos autres chantiers, nous saluons les efforts d'Arnould qui s'occupe du développement de notre iconographie ; pour ce qui est de la digitalisation des archives, nous sommes confrontés, comme vous le savez, à un volume estimé à 400.000 documents qui nécessiterait un budget dont nous ne disposons pas. Donc, nous devons être inventifs et je peux vous rapporter que nous explorons actuellement une méthode de recherche documentaire mise au point, sur le plan technique, par Bernard de Callatay, sur base des références aux archives figurant dans les livres de Yves Schmitz et des fiches de la tante Marthe et ce, afin d'identifier les documents à digitaliser par priorité en vue de les rendre accessibles en ligne. J'ai l'ambition de vous présenter une maquette du système l'an prochain.

Pour ce qui est de la publication du bulletin, j'espère que vous apprécierez sa richesse et aussi la qualité de sa mise en page. Je me dois de saluer le travail accompli par l'équipe bulletin. Elles se sont retrouvées ponctuellement tout au long de l'année écoulée pour coordonner leurs efforts. Merci Marina, Pascale, Marie-Martine et Anjali pour votre contribution, vous êtes une belle équipe dynamique et dévouée à nos intérêts familiaux et je vous félicite très sincèrement.

Nous réitérons notre appel pour que vous fournissiez des articles, récits de voyages, comptes rendus d'activités religieuses, caritatives, professionnelles ou autres afin de rendre notre bulletin vivant, informatif et intéressant. Merci d'avance à tous ceux qui les aideront dans cette lourde tâche. Notre comité bulletin s'est rétréci cette année à trois membres actifs que sont Marie-Martine, Marina et Pascale, soutenues, pour la mise en page et la publication, par Anjali. Elles m'ont demandé de faire un appel pressant aux candidatures pour renforcer leur équipe qui a besoin de sang neuf. Toutes les candidatures sont les bienvenues, n'hésitez pas à vous manifester ; nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

Les commentaires enthousiastes que nous avons déjà reçus cette année quant aux visites culturelles organisées à l'occasion de ce 500<sup>ème</sup> anniversaire nous incitent à penser à un autre programme de retrouvailles familiales l'an prochain.

Outre la réunion de famille qui sera reçue l'an prochain par nos cousins Yves et Nicolas Leverghem, que je remercie déjà de leur initiative, nous souhaitons, sur proposition de notre cousin Thierry Leverghem, vous proposer un rallye automobile à thème culturel. Le Conseil a retenu cette proposition et envisage la date du dimanche 1er mai pour cette activité qui se terminerait chez Marc Leverghem à la Neuve Cour.

Le programme en sera arrêté dans le courant de janvier et l'invitation vous sera communiquée en février pour un évènement qui devrait avoir lieu le 1er mai 2016. Nous espérons vous y voir nombreux. »

### **Le Président poursuit :**

« Un des principaux défis de 2015 fut l'amélioration du nouveau site web familial. En vue d'évaluer son intérêt, le taux de consultation du site va être suivi systématiquement.

Merci aussi à tous les membres d'informer Pascale des changements de vos coordonnées et des évènements familiaux pour tenir nos listings à jour.

Le Conseil propose de créer une rubrique « News » pour les publicités et demandes en tout genre de nos membres. Je vous invite donc à communiquer, pour ceux qui le souhaitent, vos annonces et/ou publicités pour toute activité pouvant intéresser les membres à Pascale qui les transmettra à notre Web Master.

En vue de les rendre disponibles à la jeune génération, le Conseil envisage aussi une réédition des livres d'Yves Schmitz; il est rappelé que les droits d'auteur appartiennent à la famille. Ces livres feraient l'objet d'une souscription tout comme les plateaux en souvenir du 500<sup>ème</sup> anniversaire.

Le Conseil décide de publier une brochure rassemblant les notes des différents guides et ce, en souvenir des 4 journées culturelles organisées à l'occasion du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jean le Vieil. »

### **9. Assemblée Générale 2016**

Un grand merci à Yves et Nicolas qui auront la gentillesse de nous recevoir l'année prochaine.

Marina et moi pouvons déjà vous annoncer que nous vous recevrons en 2017.

## **10. Changement d'adresse du siège social**

Ce point n'est pas évoqué.

## **11. Divers**

Benoît Leverghem rappelle qu'une carte, signée par les participants à notre réunion d'aujourd'hui, va être adressée au père Michel Leverghem en mission à Goma et qui témoigne toujours son intérêt pour les activités de la famille. Benoît invite tous les membres à la signer avant de s'en aller. C'est Briec Leverghem qui se chargera de la lui remettre à Goma où il part travailler à la construction d'une centrale hydraulique.

Bernard Huysse nous informe que l'Association des demeures et jardins historiques d'Europe remet chaque année un prix (une année sur deux en Belgique et ce, dans la province dans laquelle ils sont reçus) pour récompenser la rénovation d'un bâtiment historique. Les lieux choisis qui participaient à ce prix cette année ont presque tous un lien avec notre famille : il s'agit :

- du château d'Ooidonk à Deinze
- du château d'Huysse à Kruishoutem
- du château de Leeuwegem à Zottegem
- de l'Hôtel Falligan à Gand.

C'est le château de Leeuwegem qui a été retenu et nos cousins, Baudouin et Pauline Huysse, ont reçu le « Awards 2015 European Historical Houses » des mains de l'Archiduc Lorenz d'Autriche Este.

Le Président rappelle qu'un message de fidélité sera envoyé comme de tradition au Roi.

Benoît Leverghem termine :

« Voilà, la fête est presque finie, nous allons bientôt accoster au Steen, je vous remercie de votre intérêt pour la famille et vous souhaite un bon retour. Soyez prudents et je vous donne rendez-vous en 2016 pour nos nouvelles activités. »

## **Le Président clôt l'assemblée à 17 heures**